



Isolation thermique

Un hôtel Kyriad s'isole écologiquement



L'hôtel Kyriad de Landivisiau a décidé d'anticiper les obligations de 2012 liées au Grenelle de l'Environnement en isolant ses locaux énergivores.

Puisqu'en 2012, tous les logements en rénovation devront être mis en conformité avec la réglementation thermique 2005, l'hôtel Kyriad de Landivisiau a décidé de montrer l'exemple en prenant les devants. Il a missionné la société Qualiconfort, spécialiste de l'isolation, pour réaliser la rénovation thermique de ses locaux afin de réduire la consommation d'énergie et ses émissions de gaz à effets de serre.

Suite à une analyse du bâti, la technique retenue a été le soufflage (qui consiste à épandre un isolant sur une surface horizontale ouverte). Et l'isolant choisi est un produit

naturel : de la fibre minérale nouvelle génération composée de silice et de bouteilles de verre recyclées.

Et durant les deux jours de travaux nécessaire à l'isolation des quelques 450 m³ de combles, Qualiconfort a utilisé l'un de ses «camions usine». Seul un tuyau sort de ce camion et passe par une ouverture faite dans la toiture. Résultat pas de perte d'exploitation.

Quant à la laine de verre extraite, elle a été retraitée par Qualiconfort dans une décharge agréée.

Ces techniques d'isolation thermique et phonique permettront à l'hôtel de réduire de 30 % ses consommations d'énergie (chauffage et climatisation) et d'obtenir la Réglementation Thermique 2012 (RT).

■ S.D.